

Politique de coopération décentralisée : durabilité et réciprocité

16

Sur le plan institutionnel, la prise en compte du développement durable dans les politiques publiques a été intégrée dans la coopération décentralisée tant nord-sud qu'europpéenne. Désormais, des acteurs publics, au niveau national comme au niveau des collectivités, sont parties prenantes du développement de politiques publiques «durables».

Les méthodologies utilisées insistent sur l'importance de l'élaboration de nouvelles pratiques de gouvernance. Elles s'inscrivent dans le cadre des **politiques traditionnelles** de coopération nord/sud, tout en les modifiant, en y incluant de nouvelles problématiques (comme les tensions liées à la gestion territoriale des ressources écologiques). Les réflexions sur les stratégies d'élaboration et d'application du développement durable sont de plus en plus à élaborer dans une approche comparative, qui permette d'évaluer les savoir-faire mobilisés, ainsi que les procédures élaborées (coopération vs co-élaboration).

Méthodologie et terrain

L'équipe de recherche se propose de mener une analyse des procédures de coopérations construites suivant les orientations du développement durable. La recherche interroge les conditions de transfert des compétences techniques, entendues comme les savoirs technologiques, mais aussi l'exportation de dispositifs politiques (expertises administratives, juridiques, économiques). En ce sens, nous nous situons dans une approche socio-anthropologique de la problématique du développement, qui n'entend pas dissocier une réflexion des pratiques de coopération d'une réflexion sur les usages sociaux des techniques et savoirs qui justifient et structurent les contenus de

ces politiques de coopération.

Dans cette perspective, la démarche générale consiste à réaliser une approche croisée - sur le plan disciplinaire mais aussi empirique - autour de deux politiques de coopérations menées par la Communauté urbaine de Dunkerque (59), qui a inscrit le développement durable comme fil conducteur de son action depuis quelques années. Les deux opérations sont :

- 1) La coopération transfrontalière en processus de construction vers un district Européen avec la Flandre occidentale belge.
- 2) La coopération «pilote» dite Euro-Gaza menée par la communauté urbaine de Dunkerque, les Villes de Barcelone et de Turin, avec la municipalité de Gaza. Cette collectivité entend une politique de coopération construite sur deux principes : la réciprocité (le programme Euro-Gaza est basé sur le développement «symétrique» de projets sur les territoires de chaque institution) ; le partenariat (les collectivités locales, mais aussi les ONGs, associations, secteur privé...), au nord comme au sud.

L'étude empirique de ces pratiques permet d'interroger les pratiques «innovantes» de coopération décentralisée «durable» : cela peut-il contribuer à réévaluer les pratiques de coopération entre le Nord et le Sud, en permettant une évolution des modalités coutumières de la coopération (basée sur des approches humanitaires, compassionnelles, techniciennes...), notamment en valorisant une réflexion sur les formes (négociations, participations, codifications) du transfert des compétences (normatives ou techniques) ? En quoi la coopération décentralisée «durable» modifie les présupposés culturels comme les modes d'organisations institutionnelles des parties prenantes (notamment en situation de crise ouverte, comme à Gaza) ?



Membres de l'équipe

Bruno Villalba, maître de conférences en science politique, Institut d'Études Politiques de Lille, CERAPS – UMR-CNRS 8026), coordonnateur de l'équipe ; *Bruno Cooren*, directeur des relations internationales, communauté urbaine de Dunkerque ; *Véronique Dimier*, politologue, Université Libre de Bruxelles, Institut d'Études Européennes, et chercheuse associée au Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie (Amiens, France) ; *Christophe Beaurain*, maître de conférence en économie, Institut des Mers du Nord (E.A. 1702), Université du Littoral de la Côte d'Opale, Maison de la Recherche en Sciences Humaines (Dunkerque) ; *Ariane Épée*, docteur en science politique, Ceraps-Lille 2 ; *Jean-Blaise Picheral*, chargé de mission, communauté urbaine de Dunkerque ; *Olivier Ratouis*, maître de conférences, économie, Institut des Mers du Nord (E.A. 1702), Université du Littoral de la Côte d'Opale.

Avec la coopération de *Camille Nkodia*, étudiante, master Action Publique Locale, Lille 2.

Précisions sur la recherche

La recherche a débuté en janvier 2006. Deux perspectives sont en cours de réalisation :

- sociohistoire des politiques publiques locales : l'enjeu est de reconstituer les dispositifs cognitifs (cadres normatifs ayant servi à la constitution de ces politiques) et les procédures institutionnelles qui les accompagnent (constitutions de services spécialisés, professionnalisation de ces services, etc.) ;

- études des secteurs géographiques de l'enquête (la ville de Gaza et la construction district européen avec la Flandre occidentale belge). A été menée une enquête sur les représentations et les pratiques des principaux acteurs de la CUD et de ses principaux partenaires investis dans cette politique de coopération (janvier-juillet 2006). Cette étude a permis de reconstituer l'évolution des cadres normatifs des politiques de coopération, en mettant en évidence l'influence convergente de l'évolution des orientations politiques des principales autorités politiques et de la professionnalisation des services techniques.

En ce qui concerne la ville de Gaza, et compte tenu des derniers événements, nous n'avons pu nous rendre, comme il était prévu en février 2006, sur le terrain. Par conséquent, nous avons renforcé l'approche théorique autour des questions suivantes : comment la prise en compte du développement durable dans un territoire en crise (le Dunkerquois par certains côtés par rapport à la Flandre belge et Gaza évidemment) et/ou en conflit (Gaza) modifie-elle la situation de ces territoires ? Sur la question de la conflictualité, nous serons particulièrement attentifs à la gestion de cette situation de crise dans les conditions d'établissement de cette coopération, et la manière dont celle-ci est intégrée dans le contexte sociopolitique local. L'expérience acquise dans des situations de crises (notamment sur le plan environnemental) est-elle transférable du Nord au Sud et du Sud au Nord ? La construction du district européen, moins conflictuelle, fait l'objet d'une étude en parallèle, utilisant les mêmes argumentaires théoriques et les mêmes outils méthodologiques (entretiens, études documentaires, séminaires...).

